

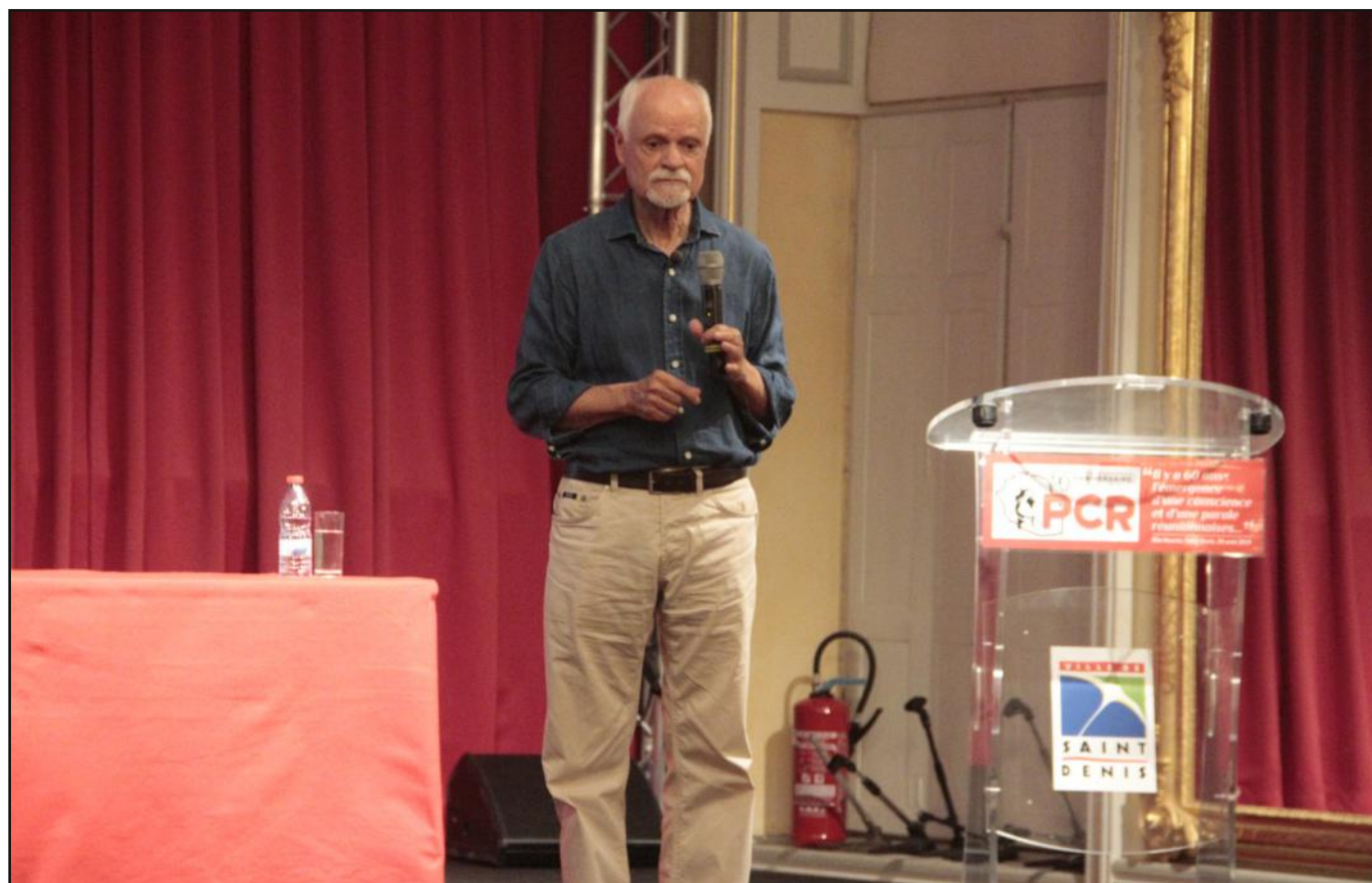
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21309 - 79ÈME ANNÉE

Interview du président du PCR dans Etudes caribéennes :
«Après l'ère de la liberté en 1848 et l'ère de l'égalité en 1946, il
est temps d'ouvrir l'ère de la responsabilité à La Réunion» -2-

Élie Hoarau : « tout le monde avait conscience que l'intégration mécanique et l'application du droit commun stricto sensu avaient abouti à l'impossibilité de développement »



Après avoir exposé une analyse de la situation de La Réunion, l'interview d'Élie Hoarau, par Salim Lamrani parue dans Etudes caribéennes, se poursuit par un rappel de l'émergence de la naissance d'une conscience réunionnaise dans le sillage de la création du PCR et de son mot d'ordre d'autonomie. Aujourd'hui, l'idée de plus de responsabilité pour sortir de la crise a fait son chemin. Elle est reprise par une grande partie de la classe politique des anciennes colonies devenues départements français. Cela se traduit notamment par l'Appel de Fort-de-France.

Quelles sont causes de cette réalité et quelles sont les perspectives d'avenir ?

EH : Je dois dire que je ne vois pas de perspective et je veux dire mon inquiétude pour l'avenir de La Réunion. Cette situation ne date pas d'aujourd'hui et n'est pas imputable au gouvernement Macron. C'est une réalité qui dure depuis longtemps. Permettez-moi un rappel historique. Prenons comme repère la loi du 19 mars 1946 qui permet à La Réunion de sortir de son état de colonie et de devenir un département. Je ne dis pas que cette loi n'a pas eu d'effets positifs. Elle a beaucoup apporté à notre île, notamment sur le plan social.

Il faut se rappeler ce qu'était notre pays au sortir de la Seconde guerre mondiale et je suis assez âgé pour m'en souvenir. Ce n'était pas la simple pauvreté mais bel et bien la misère. La région était classée parmi les plus paupérisées du monde. Il y avait les maladies comme la tuberculose et l'espérance de vie était très faible. Les enfants mourraient très jeunes et n'étaient pas scolarisés.

C'était mon cas à l'époque. Pendant plus d'un an, je suis resté à la maison sans aller à l'école. Ce n'était pas parce que j'étais un cancre, mais parce qu'il n'y avait point d'instituteurs. Ce sont mes aînés qui m'ont appris à lire et à écrire. Telle était la situation de notre territoire. Grâce à la loi de départementalisation, il y a eu une nette amélioration sur le plan social, avec l'ouverture d'écoles, la création d'hôpitaux, l'accès à l'eau potable. A ce sujet, Paul Vergès disait que la loi du 19 mars 1946 avait amélioré le sort des populations bien plus que le décret d'abolition de l'esclavage du 20 décembre 1848. Cela veut dire que nous reconnaissons ce que cette législation a eu de bénéfique pour le pays.

Quelles sont les limites de la loi du 19 mars 1946 ?

EH : Cette loi était une loi d'intégration et ne donnait pas à La Réunion les conditions de son véritable développement économique. Les lois étaient adoptées en France, en prenant en compte la situation de l'hexagone, et étaient ensuite appliquées ici. Mais elles ne prenaient pas en compte nos spécificités ; par ailleurs appliquer mécaniquement les lois qui répondent à une réalité et à une problématique de l'hexagone dans un département d'Outre-mer est un non-sens.

A l'époque, plusieurs voix se sont élevées contre cela. Je me souviens d'une déclaration de Fred Guezet qui était le Président du Conseil économique qui disait la chose suivante : « Cette loi est une aberration. Vouloir organiser et diriger un pays à 10 000 km, c'est de l'inconscience ». Il n'était d'ailleurs pas le seul. Même Michel Debré, ancien Premier Ministre, parlait de la nécessité de mettre en place une départementa-

lisation adaptée, sans pour autant la définir, ni même mettre en place une politique pour une adaptation. A la même période, un peu plus d'une décennie après l'adoption de la loi de 1946, les partis communistes des quatre vieilles colonies — La Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et La Réunion —, avaient déclaré conjointement qu'il n'était plus possible de poursuivre sur la même voie. Celle-ci avait apporté des avancées sociales mais ne permettait pas de développer nos pays respectifs. En ce temps-là, certains préfets se comportaient encore comme les gouverneurs des colonies. Aimé Césaire et Paul Vergès notamment ont porté la voix du changement.

Quelle avait été la proposition commune ?

EH : Nous avons proposé un statut d'autonomie dans le cadre de la République française. A l'époque, c'était la guerre froide et le fait que des partis politiques, communistes de surcroît, osent parler d'autonomie a été très mal perçu par les cercles de pouvoir. On a eu droit à tous les qualificatifs possibles et imaginables et étions taxés de suppôts de Moscou.

Pourtant, tout le monde avait conscience que l'intégration mécanique et l'application du droit commun stricto sensu avaient abouti à l'impossibilité de développement. Malgré quelques petites adaptations, c'est l'intégration qui est encore en vigueur aujourd'hui à La Réunion avec les résultats que l'on connaît et la situation dramatique dans laquelle se trouve notre pays.

Il y a aujourd'hui à La Réunion une prise de conscience collective pour chercher une nouvelle voie.

EH : En effet, de nombreuses voix s'élèvent pour réclamer un nouveau projet. Après les dernières élections présidentielles, avec des résultats désastreux pour le Président sortant dans tous les DOM, nous nous sommes enfin rendu compte qu'il était temps de changer de logiciel et que le système d'intégration avait atteint ses limites. Il faut donc procéder à un changement.

Plus récemment, les Présidents et les Présidentes des Régions Outre-Mer se sont réunis à Fort-de-France et ont fait une déclaration commune à l'adresse du Président de la République, décrivant la situation sociale et soulignant que le statu quo n'était plus acceptable. Il est temps d'écrire une nouvelle page de l'histoire des Outre-mer dans la République française. La Première ministre a accepté le dialogue et le moment est venu de discuter.

Ouverture aujourd'hui du 2e Sommet Russie-Afrique

La pression de l'Occident sur l'Afrique est « scandaleuse », affirme la Russie

L'ouverture aujourd'hui à Saint-Petersbourg du 2e Sommet Russie-Afrique est une victoire de l'Afrique sur les pressions de l'Occident, c'est ce qu'indique en substance Moscou après avoir constaté l'échec d'une campagne visant à empêcher les 54 États africains invités de participer à cette manifestation.

Le deuxième sommet Russie-Afrique aura lieu à Saint-Petersbourg les 27 et 28 juillet. Le Kremlin a déclaré qu'il considérerait le sommet comme une occasion importante de discuter de l'Initiative céréalière de la mer Noire et du soutien de la Russie à l'Afrique. Les participants au sommet devraient signer de nombreux documents internationaux et bilatéraux, a ajouté le Kremlin.

Plus tôt cette semaine, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a répété que les États-Unis, la France et d'autres pays occidentaux avaient tenté de faire pression sur les nations africaines avant le deuxième sommet Russie-Afrique prévu les 27 et 28 juillet à Saint-Petersbourg.

Moscou considère que la pression de l'Occident sur les pays africains pour qu'ils ne participent pas au prochain sommet Russie-Afrique est « scandaleuse », a déclaré Peskov, soulignant que cela ne créera



Le premier Sommet Russie-Afrique avait eu lieu en 2019 à Sotchi. 54 États africains avaient participé aux travaux.

pas d'obstacles au rassemblement. Le porte-parole du Kremlin a noté que la réduction du nombre de dirigeants étrangers au sommet Russie-Afrique est en grande partie due à leurs propres plans, mais il y a aussi la pression des États-Unis qui y a joué un rôle.

Il a déclaré que ces actions de l'Occident étaient scandaleuses, même si cela n'entraverait pas « l'organisation réussie du sommet ».

Selon le site officiel du Sommet Russie-Afrique et du forum économique et humanitaire, qui s'est te-

nu en 2019 dans la station balnéaire russe de Sotchi, l'événement a réuni des représentants officiels des 54 pays africains, dont 45 étaient représentés par des chefs d'État et le gouvernement. Cette année, 17 dirigeants africains se rendront à Saint-Petersbourg pour la deuxième édition du sommet. 49 pays africains sur 54 seront présents au sommet par un chef d'État, de gouvernement ou un ministre et 5 par un ambassadeur.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Mi kompran pa, po kossa, kréol y rode « prix métropole »

Avek la vi shèr, mi antan do pli an pli bann kréol y di zot y vé mêm pri en Franse. Sanb po zot sa lé bon. Y di à nou lo pri issi lé bonpé pli shèr sak la Franse. Sireman, mi contesse pa, parse na létide l'Insee i di sa é i prétan bann-la lé séryé. Lé normal ossi, parse La Franse lé loin, y fo bien pèy lo pri bato en plis, lo sarzeman, lo désarmement, toussa... Mé solemen mi antan bann domoun la Franse ossi i souplingn a zot, i di la vi lé shèr la ba, alors po kossa nou vé absoliman mêm pri ké la ba ? Mi kompran pa sa.

Issi, dann magazin, gran mark lérope, ou i wa ékri « Ici prix métropole ». Hé ben mézamis, lo pri dann bann magazin-là lé shèr mêm. Dapré moin lé pli shèr ké dann magazin zarabe an vil, a wi. Soleman a fors tan di a nou lo « prix métropole » lé bon, ben nou mazine pi rien, nou pense lé bon mêm, mé lé pa vré.

Nou viv koté Moris, Madégaskar, Lafrik, la Sine, L'Inde, sa lé zis koté nou et y prétan dann bande péï là, lo pri lé pli bon marsé, alors pokossa nou asté pa direktoman ek zot pito fé vni bato dopi la Franse loin la ba ?

100 ans dann péï Bourbon, nou manze patate ek la po mêm, la loi kolonial y obliz à nou kontinié asté produi ek la Franse, mêm si lé pa bon pou nou. Kansa nou sa arèt ek sa ?

Nartrouv.

Justin